

Rapport du PNUE sur le déficit d'adaptation 2024 Messages Clés

Alors que les effets du changement climatique s'intensifient et frappent plus durement les populations les plus démunies à travers le monde, le rapport du PNUE sur le déficit d'adaptation 2024 : Contre vents, marées et flammes conclut que les pays doivent renforcer considérablement les mesures d'adaptation, en commençant par s'engager à accroître le financement de l'adaptation au changement climatique lors de la COP 29.

- L'augmentation de la température moyenne mondiale approche 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, et les dernières prévisions (tirées du rapport sur le déficit d'émissions 2024) annoncent une hausse catastrophique de 2,6 °C à 3,1 °C au cours de ce siècle. Le seul moyen d'éviter cela est de procéder à des réductions immédiates et significatives des émissions de gaz à effet de serre.
- Il est donc urgent de renforcer considérablement l'adaptation au cours de cette décennie pour faire face aux effets croissants du changement climatique. Cependant, des obstacles majeurs existent en raison de l'énorme écart entre (1) les besoins de financement de l'adaptation au climat et (2) les flux actuels de financement public international pour l'adaptation.
- Alors qu'ils subissent des pertes et des dommages de plus en plus importants, les pays en développement sont déjà aux prises avec un endettement croissant. Une adaptation efficace et adéquate, intégrant la justice et l'équité, est donc plus urgente que jamais.
- Les pays peuvent renforcer l'adaptation en adoptant un nouvel objectif collectif quantifié (NCQG) ambitieux pour le financement du climat lors de la COP 29 à Bakou, en Azerbaïdjan, et en incluant des composantes d'adaptation plus fortes dans leur prochaine série d'engagements climatiques, ou contributions déterminées au niveau national, attendues au début de l'année prochaine, avant la COP 30 à Belém, au Brésil.
- Compte tenu de l'ampleur du défi, combler le déficit de financement de l'adaptation nécessitera également des approches innovantes et des facteurs favorables à la mobilisation de ressources financières supplémentaires.
- Outre le financement, il est nécessaire de renforcer le développement des capacités et le transfert de technologies pour améliorer l'efficacité des mesures d'adaptation, ce qui est conforme à l'accent mis sur les moyens de mise en œuvre lors de la COP 29.
- Dans l'ensemble, des efforts accrus seront nécessaires pour atteindre l'objectif mondial en matière d'adaptation par le biais des onze objectifs du cadre des EAU pour la résilience climatique mondiale.

Les flux financiers publics internationaux consacrés à l'adaptation augmentent, mais il subsiste un écart considérable entre ce qui est nécessaire et ce qui est mis en œuvre.

- Les flux de financement public international de l'adaptation vers les pays en développement sont passés de 22 milliards de dollars US en 2021 à 28 milliards de dollars US en 2022 : la plus forte augmentation absolue et relative en glissement annuel depuis l'Accord de Paris.
- Cette évolution reflète les progrès réalisés dans le cadre du Pacte de Glasgow sur le climat, qui exhorte les nations développées à au moins doubler le financement de l'adaptation aux pays en développement d'ici 2025, par rapport aux 19 milliards de dollars US environ (niveaux de 2019).

- Cependant, même en atteignant l'objectif du Pacte de Glasgow sur le climat, le déficit de financement de l'adaptation, estimé entre 187 et 359 milliards de dollars par an, ne serait réduit que d'environ 5 %.

La planification et la mise en œuvre de l'adaptation augmentent généralement, mais pas assez rapidement. Il faut davantage de soutien et d'ambition.

- 171 pays ont désormais mis en place au moins une politique, une stratégie ou un plan national d'adaptation. Parmi eux, 51 % en ont une deuxième et 20 % une troisième.
- 16 des 26 pays ne disposant pas d'un instrument de planification nationale sont en train d'en élaborer un, mais 10 pays ne donnent aucune indication quant à l'élaboration d'un instrument - 7 d'entre eux occupent une place importante dans l'indice des États fragiles.
- L'efficacité potentielle des plans nationaux d'adaptation (PNA) des pays en développement est mitigée et souligne la nécessité de maintenir un soutien spécifique à la planification de l'adaptation dans les pays en développement.
- Les mesures d'adaptation sont, malgré quelques baisses, sur une tendance à la hausse. Toutefois, les évaluations des projets d'adaptation financés par les organismes de financement au titre de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) montrent qu'environ la moitié d'entre eux ne sont pas satisfaisants ou qu'il est peu probable qu'ils soient viables à long terme sans les fonds alloués aux projets.
- Les pays font état de progrès dans la mise en œuvre de leurs PAN, mais tous les pays qui ont évalué leur adéquation et leur efficacité ont constaté que l'ampleur et la rapidité de l'adaptation ne sont pas suffisantes au regard des risques climatiques croissants.

Les facteurs favorables, les nouvelles approches et les instruments financiers sont essentiels pour débloquer le financement de l'adaptation, tant pour le secteur public que pour le secteur privé.

- Pour le secteur public, ces catalyseurs comprennent la création de fonds et de facilités de financement, la planification budgétaire climatique et le marquage du budget climatique, l'intégration dans la planification du développement national et les cadres de dépenses à moyen terme, ainsi que la planification des investissements d'adaptation.
- De nouvelles approches et de nouveaux instruments financiers susceptibles d'accroître le financement de l'adaptation sont également en train d'émerger. Il s'agit notamment du financement des risques, des instruments liés à l'assurance, des subventions basées sur la performance, des crédits et obligations de résilience, des échanges de dette contre adaptation et des paiements pour les services écosystémiques.
- Pour le secteur privé, l'investissement peut être encouragé par des cadres de divulgation des risques climatiques, des plans de transition et des taxonomies d'adaptation, et par le renforcement des approches et des instruments qui réduisent les risques des financements du secteur privé en utilisant des financements publics (financements mixtes). Ces mesures peuvent être soutenues par des accélérateurs et des plateformes d'adaptation.
- L'augmentation nécessaire des flux financiers pour l'adaptation pourrait être soutenue par les réformes proposées pour les institutions financières internationales et les banques multilatérales de développement.

Pour relever le défi climatique, il faudra augmenter les volumes de financement de l'adaptation et adopter une approche plus stratégique de l'investissement. Il faut également se demander qui, en fin de compte, doit payer pour l'adaptation.

- Pour faire face à l'ampleur du défi climatique, le financement de l'adaptation doit passer d'une action à court terme, basée sur des projets et réactive, à une adaptation plus anticipative, stratégique et transformationnelle.
- Pour ce faire, il faut agir davantage dans les domaines les plus difficiles à financer. Traiter l'adaptation comme l'atténuation, c'est-à-dire en se concentrant sur les options techniques ou sur les domaines les plus faciles à financer, ne permettra pas d'obtenir l'ampleur ou les types d'adaptation nécessaires.
- La question de savoir qui paie pour l'adaptation n'est pas non plus abordée de manière adéquate. Dans de nombreux modèles de financement, les coûts ultimes de l'adaptation sont supportés par les pays en développement, ce qui peut contribuer à combler le déficit de financement, mais n'est pas conforme au principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives, ni au principe du pollueur-payeur.

Le renforcement des capacités et le transfert de technologies sont essentiels pour améliorer l'adaptation dans les pays en développement, mais il est nécessaire de modifier leur mode de fonctionnement pour accélérer les mesures d'adaptation sur le terrain.

- Les références aux besoins en matière de capacités et de technologies sont presque omniprésentes dans les documents de la CCNUCC, en particulier dans les domaines de l'eau, de l'alimentation et de l'agriculture. Toutefois, les efforts déployés pour répondre à ces besoins sont souvent mal coordonnés, coûteux et de courte durée.
- Plusieurs facteurs réduisent l'efficacité des transferts de technologie actuels. Parmi les plus fréquents figurent les contraintes économiques et financières, telles que les coûts d'investissement initiaux élevés, les difficultés à obtenir des prêts et les cadres juridiques et réglementaires nécessitant des politiques nationales plus favorables pour encourager le développement et le transfert de technologies et de compétences identifiées comme importantes par les pays en développement.
- Les interventions visant à soutenir le renforcement des capacités devraient mobiliser les capacités existantes, mettre l'accent de manière équilibrée sur les capacités matérielles (technologies) et immatérielles (conditions favorables), et placer au centre les considérations relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes et à l'inclusion sociale.
- Il est nécessaire de disposer d'une base de données plus solide pour étayer les interventions de renforcement des capacités et les priorités en matière de transfert de technologies, notamment grâce au suivi et à l'évaluation. Il s'agit notamment d'informations sur les besoins en matière de capacités et de technologies, sur les approches qui fonctionnent pour les différents groupes concernés et sur leurs coûts réels.
- Les plans de renforcement des capacités et de transfert de technologies devraient favoriser l'adaptation dans tous les secteurs, à toutes les échelles et en fonction des priorités de développement, et favoriser les changements transformationnels. Les priorités actuelles sont souvent trop techniques et axées sur la réponse aux engagements internationaux ou aux crises immédiates, ce qui limite les efforts en faveur d'un changement plus profond.
- Les stratégies d'adaptation devraient être élaborées sur la base d'une compréhension globale des besoins plutôt que dans l'optique de promouvoir une technologie particulière, et s'inscrire dans le cadre de stratégies de développement plus larges.